

**Conditions de Licence Particulières pour les Fonctionnalités d'intelligence artificielle (IA)
Généralive d'Adobe Experience Cloud (2024v2)**

1. **Application.** Le Client (et les Utilisateurs du Client) peut utiliser et accéder à la ou aux Fonctionnalités d'IA Généralive d'Adobe Experience Cloud sous réserve des présentes conditions de licence supplémentaires.
2. **Utilisation d'une Fonctionnalité d'IA Généralive.** Les Entrées et les Résultats sont des Données du Client, et l'ensemble des dispositions régissant les Données du Client dans le cadre du Contrat s'appliquent aux Entrées et aux Résultats.
 - 2.1. Le Client ne doit pas utiliser une Fonctionnalité d'IA Généralive :
 - (A) pour créer, publier ou partager des données ou des contenus abusifs ou illégaux (y compris du texte, des images, des vidéos, des fichiers audio ou des codes), ou des données et des contenus faux, trompeurs, méprisants, obscènes ou violant les droits d'autrui (y compris Adobe) ;
 - (B) pour créer, publier ou partager du contenu destiné à influencer le processus politique ;
 - (C) pour demander ou fournir des conseils juridiques, médicaux, financiers ou autres types de conseils professionnels, y compris des avis, jugements ou recommandations ;
 - (D) dans le cadre d'une surveillance massive, d'un profilage racial ou de toute autre utilisation qui viole ou encourage la violation des droits de l'homme ou d'autres lois et règlements applicables ;
 - (E) pour inférer des caractéristiques protégées ou des informations personnellement identifiables concernant une personne ;
 - (F) pour fournir une prise de décision entièrement automatisée dans des cas impliquant des prérogatives critiques ou un risque de perte de vie humaine, de biens ou d'impact sur les droits légaux d'une personne ; ou
 - (G) d'une manière qui usurpe l'identité d'une autre personne à des fins trompeuses ou qui masque le fait qu'un utilisateur interagisse avec l'intelligence artificielle.
3. **Entrées.** Le Client est seul responsable des Entrées. Adobe se réserve le droit de réduire, de limiter, de désactiver, de suspendre ou de résilier le droit du Client d'utiliser ou d'accéder à la Fonctionnalité d'IA Généralive. Adobe peut bloquer automatiquement des Entrées, à sa seule discrétion, s'il estime qu'elles violent les droits d'un tiers, la loi ou la réglementation applicable, ou le Contrat.
4. **Résultats.**
 - 1.1 Le Client est seul responsable de l'utilisation des Résultats et garantit une utilisation conforme au Contrat et aux lois et réglementations applicables. Les Résultats peuvent ne pas être uniques et d'autres utilisateurs des Fonctionnalités d'IA Généralive pourraient produire des Résultats identiques ou similaires. Les Résultats peuvent parfois être inexacts, trompeurs ou inclure des éléments pouvant appartenir à d'autres personnes. Les Résultats peuvent ne pas être protégées par des droits de propriété intellectuelle. Adobe peut utiliser des technologies, des fournisseurs ou des processus tiers pour détecter et bloquer les Résultats susceptibles de violer la loi ou la réglementation applicable, les droits d'un tiers ou le Contrat, avant qu'ils ne soient fournis au Client.

- 1.2 Adobe décline toute garantie, expresse ou implicite, concernant les Résultats, y compris toute garantie implicite selon laquelle elles ne violeront pas les droits d'un tiers ou toute loi ou réglementation applicable.
 - 1.3 Le Client n'utilisera pas, et ne permettra pas à des tiers sous son contrôle d'utiliser une Fonctionnalité d'IA Générative ou les Résultats générés pour créer, concevoir, développer, entraîner, tester ou améliorer, directement ou indirectement, des algorithmes d'apprentissage automatique ou des systèmes d'intelligence artificielle, y compris des architectures, modèles ou poids.
5. **Droits d'utilisation.** Adobe et ses Affiliées pourront traiter, utiliser, copier, transmettre, agréger, modéliser, indexer, stocker et afficher des Résultats et Entrées (a) pour se conformer à ses obligations en vertu du présent Contrat, notamment pour le soutien et l'utilisation des Produits et Services ; et (b) à des fins d'amélioration, de personnalisation et de développement de produit ou de recherche.
6. **Définitions complémentaires**
 - 5.1. « **Fonctionnalité d'IA Générative** » désigne une fonctionnalité produit faisant partie des Produits et Services qui génère des Résultats à l'aide de technologies d'intelligence artificielle générative.
 - 5.2. « **Entrée** » désigne le contenu ou les informations entrées ou importées dans une Fonctionnalité d'IA Générative par le Client, y compris, sans limitation, un fichier audio, un fichier vidéo, un document, un code, des données, une image, un texte ou une combinaison de ce qui précède.
 - 5.3. « **Résultat** » désigne les résultats fournis au Client qui sont générés par la Fonctionnalité d'IA Générative basée sur l'Entrée, y compris, mais sans s'y limiter, le texte, les effets de texte, l'image, le graphique vectoriel, le fichier audio, la texture, le fichier vidéo, les données ou le code. Les Résultats n'incluent aucune référence à la moindre Documentation, n'y n'en font le résumé.